

La lettre aux villardiens



Le 13 juin 2001 à Paris, lors de l'inauguration de la plaque commémorative en hommage aux professeurs, aux élèves et aux membres du personnel du Lycée Polonais Cyprian Norwid tués lors de la dernière guerre mondiale, en présence des secrétaires d'Etat polonais et français aux anciens combattants, de l'ambassadeur de Pologne, du député Didier Migaud et du président des anciens élèves du lycée polonais à Villard-de-Lans.

LE MOT DU MAIRE

Par son histoire ou sa vocation touristique, notre commune séduit au-delà des limites de son territoire. Le club très fermé des anciens du lycée polonais représente aux yeux des polonais une communauté très respectée. Qu'ils se trouvent aujourd'hui en Pologne, en Australie, en Angleterre, en France ou aux États-Unis, ces hommes et ces femmes sont appelés par les Polonais Les Villardiens. Un petit bout de notre village voyage ainsi dans le cœur des hommes un peu partout dans le monde. Nous prenons mieux conscience des relations qui se tissent à partir d'un événement ici partagé.

Les Villardiens qui ont eu la chance d'assister à l'avant première d'« Une hirondelle a fait le printemps » ou, cet été au tournage

d'un autre film « La vie promise » ont sans doute été touchés par l'attachement sincère et l'émotion vraie des réalisateurs lorsqu'ils évoquaient Villard-de-Lans et le Vercors.

Sans doute ressentons-nous, nous qui vivons à Villard, cette exigence de qualité de notre accueil : cet été vous avez été plus de 150 à participer au concours des maisons fleuries, soit plus de 25 personnes par rapport à l'an dernier ! La commune vient d'ailleurs de se voir attribuer une distinction : la 1^{ère} fleur décernée par le jury régional du fleurissement.

Sur le même sujet, l'idée directrice de l'aménagement du jardin de Bellevue consistera en une mise en valeur de notre patrimoine floral de montagne.

L'affirmation du caractère montagnard de notre village doit aussi être au cœur de la révision du PLU (plan local d'urbanisme, nouveau nom du POS) détaillée dans cette édition plus spécialement consacrée à l'urbanisme.

Après un bel été, je vous souhaite de goûter aux couleurs de l'automne avant de profiter des joies de la neige ! Mais avant que Noël arrive, trois agents communaux auront quitté la mairie : Mauricette Mouton, Claude Geoffré et Vincent Tassart. Je les salue très amicalement et les remercie vivement pour le travail effectué au service de notre collectivité.

Bien à vous, *Jean-Pierre Bouvier*.

b	INFORMATIONS	1 à 4
b	REPORTAGES	5 à 6
b	EXPRESSIONS	7 à 8
b	ASSOCIATIONS	9 à 10
b	CMJ	12

La lettre aux Villardiens

Place Pierre Chabert
38250 Villard-de-Lans

Service accueil & communication
Tél. 04 76 94 50 00 Fax 04 76 94 50 20

Directeur de la publication :
Jean Pierre BOUVIER

Rédactrice : Albine VILLEGER
Comité de rédaction : Jeannine
CARLIER, Lydia CHABERT-DALIX
Marie Cécile CUVILLIER,
Philippe FINK, Michèle VOLLE
Saisie des textes : Nathalie COSTET

Réalisation et impression :
Écran du Vercors 04 76 95 35 24

Tout vient à point à qui sait attendre !

Partant du principe que « l'information n'attend pas » nous avons eu le souci de vous proposer le plus rapidement possible un premier bulletin municipal en juin, revu et corrigé sur le plan rédactionnel. Il nous appartenait ensuite de parachever cette évolution par une maquette plus dynamique et c'est chose faite.

Le changement de format aura entraîné un peu de retard dans la parution du numéro d'automne mais la prochaine Lettre aux Villardiens sera à l'heure... bleue hivernale !

R.V fin janvier et transmettez nous vos contributions au plus tard fin décembre.
À vos plumes...

Le comité de rédaction

INFORMATIONS

Vie des commissions

Tourisme

Fin de saison et Bleu du Vercors

Cette saison d'été s'est conclue par la fête du bleu du Vercors Sassenage les 25 et 26 août dernier. Village en fête, de nombreux visiteurs sont venus admirer les villardes devant l'OMT, goûter le fromage après sa fabrication en direct et aussi se renseigner sur les possibilités de notre station en hiver. Le parc naturel régional du Vercors et le SIVER organisateurs avaient choisi notre commune pour cette manifestation.

Je remercie l'ensemble des acteurs du tourisme pour leur dynamisme et leur implication : décoration de devantures, menus spécial bleu, démonstrations culinaires, tabliers aux couleurs de la fête...

Nous attendons de pieds fermes la prochaine édition ! Les travaux de la commission tourisme avancent...

Villard, station famille

Cette commission qui s'est réunie plusieurs fois depuis le début du mois de mai a souhaité définir un axe de travail prioritaire qui est : relancer l'économie du tourisme familial et redonner à Villard son image de station d'accueil paradis des enfants. À partir de l'observation de l'existant, la commission souhaite entreprendre des actions simples et concrètes pour l'hiver qui arrive. Il faut souligner que 50 % des adultes retournent sur les lieux de leurs vacances lorsque l'enfant est satisfait (PNRV-septembre 99-en famille dans le Vercors)

La signalétique

Un gros chantier de réflexion est en cours actuellement sur la signalétique qui est loin de satisfaire les socio professionnels et les visiteurs. Il s'agit d'un dossier mené avec le cabinet qui a mis en place la signalétique de Méaudre et Corrençon. Gros chantier par l'étendue de nos hameaux et aussi par l'aspect budgétaire lourd de ce travail. Il nous appartient de travailler par tranche de travaux et par priorité.

Personnel

Depuis le début du mois de mai, je reçois en entretien individuels l'ensemble du personnel de la mairie pour mieux les connaître et instaurer un dialogue au quotidien. Les entretiens vont se poursuivre en novembre.

D'ici le 1^{er} janvier 2002, dans les collectivités territoriales, le passage aux 35 heures doit être formalisé dans le dialogue et la concertation.

Catherine BLANC

Vie sociale, scolaire et culturelle

Rentrée scolaire : le point fort de l'automne restera sans nul doute la création d'une 7^e classe à l'école maternelle, objectif : accueillir en priorité 15 enfants âgés de trois ans et la dizaine de bambins qui bien que nés en 1999, frappaient à la porte d'entrée.

Après une première réponse négative de l'inspection académique, la mobilisation de tous aura permis un heureux renouvellement, parfaitement logique et que la municipalité avait anticipé en effectuant les démarches nécessaires à l'installation d'un préfabriqué.

Enseignants, parents d'élèves, élus, services techniques auront donc ensemble contribué aux

adaptations indispensables à l'augmentation des effectifs (un peu plus de 180 élèves en maternelle, 271 en primaire).

Brigitte MEYLAN

Communication & relations extérieures

Un groupe de travail s'est constitué pour le projet jumelage

- conseil municipal : A. Villeger, F. Trian, C. Ferradou ;
- extra municipal : Y. Humbert-Droz ;
- conseil consultatif des habitants : G. Huart ;
- union des hôteliers et restaurateurs : A. Buisson ;
- union des commerçants : J.-P. Gueripel ;
- école primaire : M.-C. Ollivier-Pallud, J.-J. Collet ;
- club des sports : C. Terraz ;
- comité directeur de l'office municipal du tourisme : L. Magnin ;
- conseil municipal des jeunes : C. Denis, F. Cheminel ;
- lycée Jean Prévost : P. Zanin ;
- ass. des amis du lycée polonais : L. Owczarek ;
- club des Bessonnets : R. Faure ;
- ass. des parents d'élèves des écoles maternelle et primaire : M. Cressi ;

- PEEP : A.-M. Pellat-Finet ;
- MPT : J. Terraz ;
- FCPE
- OMT
- Ass. familiale et rurale
- Villard expansion
- Aide 4 montagnes

Les participants s'étant répartis en deux sous groupes. Le 1^{er} s'occupera du projet Bretagne mer/montagne.

Le second s'occupera du projet européen développement économique et touristique.

(cf. article Lettre aux Villardiens n° 24).

Albine Villeger

Extrait du discours du maire de Villard-de-Lans, lors de l'inauguration de la plaque commémorative en hommage aux professeurs, aux élèves et aux membres du personnel du lycée polonais

« ...Permettez-moi d'avoir une pensée pour un ami, le professeur Marcel MALBOS et de me faire le messager de messieurs André Ravix, Albert Orcel, Marcel Bonnard et Michel Daudens, anciens maires de Villard-de-Lans, qui depuis de nombreuses années vous ont accompagné sur le chemin du souvenir. Ils m'ont chargé de vous transmettre leur profonde amitié.

Comme vous le savez, les Villardiens sont particulièrement attachés aux relations privilégiées qu'ils entretiennent depuis 61 ans avec les anciens élèves et professeurs du lycée polonais. Cette année encore nous espérons accueillir la délégation

polonaise, fidèle au pèlerinage de Valchevrière. Comme chaque année, lorsque la procession vers le hameau incendié par les nazis en juillet 1944 fait une pause à la septième station dite des Polonais, la prière, qui unit les deux communautés, est un moment fort d'espérance et de partage.

En 1999, le conseil municipal de Villard-de-Lans faisait l'acquisition de la propriété de la ville d'Avignon sur laquelle se trouve l'ancien lycée polonais Cyprian Norwid. Aujourd'hui, sont donc réunies les conditions qui doivent permettre aux Villardiens et à leurs amis polonais de mieux encore perpétuer le souvenir du lieu et d'entretenir le devoir de mémoire.

Parce que le Parc du Château, à l'époque du lycée, était plein de vie, nous envisageons l'ouverture prochaine de ce magnifique parc au public et pourquoi pas un musée...»



INFORMATIONS

Agriculture, forêt et environnement

Comice agricole d'Autrans

le 2 septembre

Sous la présidence de Monsieur Patrick REY-GIRAUD de Méaudre, la station d'élevage du plateau organisait à Autrans en même temps que la traditionnelle foire à l'ancienne, la 109^e édition du Comice. Plusieurs éleveurs de Villard-de-Lans ont vu leurs bêtes primées, Monsieur Daniel ARGOUUD-PUY, le GAEC des 4 Vents, le GAEC des Allières pour les bovins, le centre hippique de la Renardière et Monsieur Robert FANJAS-CLARET qui présentaient des chevaux du Vercors, une race locale en plein renouveau.

Vente de coupe de bois

Vendredi 8 juin à Méaudre la commune de Villard-de-Lans proposait deux coupes à la vente (parcelle 2 de Chalimont pour la somme de 335 800 francs et parcelle 14 de Chalimont pour 70 000 francs). Les deux jours qui suivirent sur le site des Narces, la foire forestière connut un grand succès. Deux Villardiens, Patrick ARNAUD 2^e et Albert LOCATELLI 3^e, se sont illustrés lors du concours des grumiers.

Concours des bûcherons

La 4^e édition a eu lieu le 21 juillet par un temps magnifique. Les artistes sculpteurs sur la place Fichetaire le matin, avec les Villardiens Bernard ARRIBERT et Jean-Claude IDELON puis le concours de grumiers qui vit la victoire de la famille ARNAUD avec Patrick, le fils (1^{er}) et Bernard, le père (2^e). L'après midi sur le site de Bois barbu, le concours des bûcherons réunissait 16 concurrents en provenance de tout le massif alpin. Victoire avec brio de Gilles GIGUET de Savoie, toujours fidèle à ce concours et déjà vainqueur en 1997. À noter que ce brillant compétiteur est membre de l'équipe de France qui a participé au championnat du monde en Norvège en septembre 2000. Quant au villardien Emmanuel SAGNAL, il finissait à une très belle 7^e place. Dominique FIGUET de la Drôme a par ailleurs effectué une spectaculaire démonstration d'une nouvelle discipline le grimpeur avec planches.

Jean-Paul UZEL



Une hirondelle fait les beaux jours du Vercors

On l'attendait tous ici ce film qui devait parler de nos gens, nos bêtes et nos paysages. De nous en somme ! Serrault et Seigneur sur décor de falaises et de plaine où hurle le vent, un roman cinématographique, inspiré par notre quotidien.

Depuis le 5 septembre le film s'offre aux spectateurs. De Font d'Urle à Rencurel, il déroule des espaces que nous voyons chaque jour mais sans toujours réaliser à quel point cet environnement est remarquable...

Là un réalisateur en a fait un spectacle.

Nul doute que les images sauront séduire les citadins, comme Mathilde a su séduire le vieux paysan du Vercors incarné par Serrault. Sur fond de tendresse, une belle promotion pour tout notre territoire.

Élection des sénateurs

Le nombre de sénateurs élus dans les départements est de 304, il est de 4 dans l'Isère. Les sénateurs sont élus pour 9 ans, le sénat est renouvelable par tiers. Les sénateurs sont élus dans chaque département par un collège électoral composé : des députés, des conseillers régionaux, des conseillers généraux, des délégués des conseils municipaux ou des suppléants de ces délégués, ces derniers représentant plus de neuf dixièmes du collège électoral sénatorial.

Les élections sénatoriales ont eu lieu le 23 septembre 2001. Auparavant nos conseillers municipaux avaient désigné le vendredi 31 août 2001 quinze délégués et cinq délégués suppléants (chiffre défini par le nombre de conseillers municipaux).

Les 4 nouveaux sénateurs sont : Annie DAVID, Jean FAURE, Louis MERMAZ et Bernard SAUGEY.

Enquête emploi en continu

L'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques) effectuera une enquête emploi en continu, sur le territoire de notre commune, durant le 4^e trimestre 2001.

Certains administrés, désignés par un tirage au sort, seront contactés par les enquêteurs, cette visite leur sera annoncée par un courrier officiel de l'INSEE adressé à leur domicile.

Chaque enquêteur, habilité pour réaliser l'enquête, sera muni d'une carte officielle, avec photographie.

Cette enquête est soumise à la loi n° 51-711 du 7 juin 1951, celle-ci garantit le secret statistique et l'anonymat des réponses fournies ; elle stipule également l'obligation de réponse n° visa 2001 T 044EC.

Indemnités du maire et des adjoints

Les indemnités de fonction du maire et des adjoints sont définies dans le code général des collectivités territoriales. Elles sont votées en début de mandat par le conseil municipal. Elles ont été reconduites à l'identique dans leur montant principal. Nous avons fait le choix du classement de la commune comme station touristique en lieu et place de celui de chef lieu de canton utilisé précédemment. Le taux de la majoration, prévu par les textes ci-dessus référencés, a été effectué après étude de situation similaire. Ce taux est inférieur ou au plus identique à celui pratiqué par les communes consultées. Le montant des indemnités est de 13 814,49 francs pour le maire et de 4 626,24 pour les adjoints. Cette information figure pour la première fois dans le bulletin municipal.

Jacques EBERMEYER

INFORMATIONS

Liste des membres de l'atelier d'identité architecturale et des membres de la commission urbanisme

JM. AIGUEPERSE,
H. ARGOUUD-PUY,
F. BEAUDOING, D. BELLIER,
J. BERGER, JC. BOREL,
F. CHABERT, J. DOUILLET,
M. DRON, V. ENTZMANN,
R. FAURE, JF. GARCHERY,
D. GUICHARD,
C. GUILLLOT-PATRIQUE,
J. IMBERT-BOUCHARD,
Y. MARTIN, J. MARTINEZ,
N. PELLAT-FINET, D. PERRIARD,
O. PETIT, P. RIBOULLEAU,
S. THOMAS, F. ABDILLA,
A. MATHERON.

Commission consultative des services publics locaux

C. CERESA, L. JACQUELIN,
C. TANI, R. JARRAND

Conseil consultatif des habitants

P. GOIRAND, S. PESENTI,
E. BONNET, M. PESENTI,
H. ZUCCHETTA, JF. PLÉ,
JP. DENISE, R. BARDIN,
H. RIMEY-MEILLE GLAUDAS,
V. DUJUIS, V. ROUX,
L. SOULET, M. BOZKIEWICZ,
M. DELPORTE, M. BROUILLET,
D. LAUNAY-DAVID, X. DUCLOS,
V. MOULIN, B. GANDY,
MC. GANDY, G. BARDIN,
JL. ABERT, N. DODOS,
A. FERRERO, A. BEAUDOING,
G. HUART, E. ARRIBERT-NARCES,
Y. HAMONIAUX, A. REPELLIN,
A. RAVIX, A. ORCEL,
M. BONNARD, M. DAUDENS,
F. CHEMINEL, C. DENIS,
C. GARCIN, F. GUILLLOT-DIAT.

La première session aura lieu le samedi 8 décembre de 9 h à 17 h sur le thème « stationnement, zones piétonnes, circulation ».

Départ de trois agents



Claude Geoffré a débuté sa carrière à la mairie de Villard-de-Lans en 1984 en tant qu'adjoint technique à la voirie.

Comme responsable des bâtiments communaux et de l'entretien du patrimoine, il a participé, entre autres chantiers, à la rénovation des salles du Rex pour l'accueil des classes musicales. Chaque année, il suit plus particulièrement les travaux aux écoles. 13 personnes (Atsem et agents d'entretien) et 3 agents communaux spécialisés (électricité, menuiserie) sont placés sous sa responsabilité. Il fera valoir ses droits à la retraite en décembre



2001 après 17 années au service de la Commune.

Tout d'abord préposée au Centre de fond de Bois-Barbu et employée dès 1982 par la Régie communale, Maurice Mouton a été salariée de la SEMAV de 1988 à 1992.

En 1994, elle était au service de la cantine scolaire et des navettes. Depuis 1996, elle a rejoint l'équipe des agents d'entretien de la Mairie dans les couloirs de laquelle on aura, jusqu'à fin novembre, toujours plaisir à la croiser. Bonne retraite Maurice !

Infos en bref... Infos en bref... Infos en bref...

Vaccination D. T. P.

Le médecin vaccinateur effectuera la séance gratuite de vaccination antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélitique, rougeole oreillons rubéole ainsi que les injections de rappel le 23 novembre 2001. Les personnes concernées devront se faire inscrire en mairie service accueil.

Crèche halte garderie Les oursins

Rappel des horaires d'ouverture : en crèche de 7 h 45 à 18 h, en halte garderie de 8 h 30 à 17 h 30. Quelques places sont disponibles, contacter la structure pour de plus amples informations.

Crèche-Halte Garderie les Oursins

Rue de la République
38250 Villard-de-Lans
Téléphone 04 76 95 06 13

Nouveaux horaires de la bibliothèque

Mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30. Vendredi de 14 h à 18 h 30. Samedi de 15 h à 18 h 30.

L'ASSEDIC nous communique

Voici le nouveau numéro dédié à l'accueil traitement téléphonique 0 811 01 01 38.

Le service uni dialogue au 08 36 642 642 permettant au demandeur d'emploi de déclarer sa situation mensuelle ou d'obtenir une attestation, reste en vigueur.

VFD

Nouveaux horaires et dessertes supplémentaires, les VFD mettent Grenoble à portée de trajet ! Le plus indéniable de cette rentrée : un aller/retour quotidien avec départ à 6 h 30 et retour à 17 h 30 ou 18 h 30 au choix. Quant à la durée, 40 minutes pour rejoindre la Poya et assurer ainsi la correspondance avec le tramway.

Renseignements : 04 76 95 11 24
Une nouvelle grille tarifaire est par ailleurs en cours d'élaboration.

Caisse primaire d'assurance maladie
La CPAM nous informe qu'une permanence sera assurée en mairie, salle sous le porche, tous

les lundis de 9 h à 11 h 30 pour la mise à jour des cartes vitales, l'édition d'attestation de droits, l'édition de formulaire E 111 (déplacement en Europe) et la consultation des fichiers centraux de la caisse.

Ces possibilités vous sont offertes afin de rendre un service de proximité grâce à un équipement informatique portable dont dispose l'agent itinérant.

Passage à l'Euro

À compter du 1^{er} janvier 2002, la commission des finances tiendra des permanences hebdomadaires, assurées par des élus et des extra municipaux.

Des renseignements seront également disponibles par téléphone en mairie.

Une documentation sur l'euro sera disponible au service accueil de la mairie à partir du mois de décembre.

Le club des Bessonets organise une réunion d'information le mardi 11 décembre à partir de 14 h, salle Chambron, avec l'aide de la poste.

Passion montagne, version tourisme et service public

Telle aurait pu être la devise de Vincent Tassart, en poste depuis novembre 1993 à la mairie de Villard-de-Lans. Chargé



de mission dans un premier temps, puis secrétaire général depuis juillet 1996, il nous quitte maintenant pour un poste à vocation plus commerciale, directeur administratif et financier des VFD. Une évolution professionnelle logique pour celui qui aura donc connu trois maires successifs et qui fait le choix de rester à Villard, passion montagne oblige !

D'ailleurs il souhaite devenir « un administré citoyen mais pas trop embêtant... » C'est sur ces quelques notes d'humour qu'il concluait le pot d'au revoir, rassemblant les élus et le personnel, après que le maire eut rappelé le sens du dévouement à sa mission et exprimé les regrets de tous les membres du conseil de le voir partir.

INFORMATIONS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

22/05/2001	CHABERT Quentin à Grenoble
28/05/2001	PELIZZARI Laura à la Tronche
05/06/2001	LANCELON Baptiste, Jean, Marcel à Saint-Martin-d'Hères
20/06/2001	LE GUENNEC Pierrick, Jean, Michel à Grenoble
01/06/2001	TURACHUS Éloïse Sarah à Saint-Martin-d'Hères
22/06/2001	CARDOSO Antoine Michel à la Tronche
02/07/2001	KODISCHE Coline Danièle Eugénie à Échirolles
04/07/2001	CHASSEUR Léo Noël Éric à Grenoble
11/07/2001	DELAVALT Romane, Marie Mathilde à Grenoble
18/07/2001	HERVE Marjane à Saint-Martin-d'Hères
19/07/2001	MAGNAT MATHERON Thomas à Pouzin
27/07/2001	MARGUERETA Nathanaël, Frédéric, Shanti à Villard-de-Lans
06/08/2001	DARCHIS Morgane, Danielle, Laurie à Échirolles
12/08/2001	BOSSUET Julie, Louise à Échirolles
17/08/2001	RIVIERE Célia, Camille à la Tronche
30/08/2001	CANCE Hugo, Daniel, Christian à Saint-Martin-d'Hères
01/09/2001	MADRE Wanný-How, Aldo à Grenoble
02/09/2001	BROSSEAU Sylvain, Titouan à la Tronche
05/09/2001	PLEWINSKI Nicolas, Serge, André à Grenoble
12/09/2001	MARCHAL Elise, Nunzia, Marina à Grenoble
28/09/2001	PONCET Margaux, Domie, Michèle à Saint-Martin-d'Hères
28/09/2001	YOUSSEF Nanji à Échirolles

MARIAGES

02/06/2001	GUEURIF Christophe, Henri, Nicolas et ALVES-PEREIRA Maria Clara
13/06/2001	COTTINEAU Pierre Yves, Jean et QUINTIN Valérie, Gisèle
21/06/2001	HÉRY Serge, Marc, Paul et SADOSKY Véronique, Claude
23/06/2001	DEPETRO Jean-Jacques, Gaston, Lucien et DODOE Audrey, Valérie, Noémie
30/06/2001	VIALLET Jean-Philippe et ARGOUUD-PUY Bénédicte, Michèle, Bernadette
30/06/2001	PACCALIN Frédéric, Michel et REY-GIRAUD Valérie, Chantal
30/06/2001	PITOUIN David, Joseph, Fernand, André et FATTOR Sophie, Marie, Florence
07/07/2001	SARAIVA CRUZ Jaime et BOUCHEZ Sandrine, Jeannine, Marthe
25/08/2001	RITTON Frédéric et BOUVIER Cécile, Sylvie
01/09/2001	GONCALVES Joao, Claude et CHASSAGNES Stéphanie
08/09/2001	VALENTIN Nicolas et NEGRO Marlène
08/09/2001	TURNBULL Geoffrey, Macgregor et BEAUDOING Magalie, Yvette, Françoise
15/09/2001	BUGUELLOU Philippe et BONNAL Nathalie, Josette
15/09/2001	RÉGIS Philippe, Noël, André et BONNARD Béatrice, Germaine, Jeanne

DÉCÉS

25/05/2001	BEAUDOING Simone, Jeanne, Félicité, Pierrette née STREIF à Villard-de-Lans, 77 ans
10/06/2001	MESTRALLET Paul, Lucien, Émile à La Tronche, 71 ans
15/06/2001	LAFOSSE Georges, Jean, Charles à Villard-de-Lans, 78 ans
25/06/2001	MENASSRA Belkhir à Villard-de-Lans, 30 ans
03/07/2001	CACH Romain, Louis à Grenoble, 87 ans
09/07/2001	SAINTE-SULPICE Paulette, Juliette, Félicité née CAMPAN à Villard-de-Lans, 75 ans
11/07/2001	CATTOZ Alexandre, François à la Tronche, 93 ans
20/07/2001	EYMARD Jean-Claude, Bruno à la Tronche, 58 ans
07/08/2001	GIRARD-BLANC Pierre, Gilbert à Saint-Hilaire-du-Touvet, 58 ans
21/08/2001	BEAUDOING Louise, Marie, Élise à la Mure, 88 ans
30/08/2001	BORGOMANO Odette, Marie née LAMAILLOUX à Villard-de-Lans, 84 ans
27/08/2001	PERRIARD Marie, Joséphine née RONZA-PASCAL à la Tronche, 85 ans
16/09/2001	BOUTTET Stéphane, Laurent à Villard-de-Lans, 29 ans

Collecte sélective des déchets

Un an après, le tri sur le plateau du Vercors devient une habitude. Depuis le démarrage de la collecte sélective des déchets ménagers en juillet 2000 et jusqu'en mai 2001, 766 tonnes de journaux et magazines, verres et emballages ont été collectés. Sur ces tonnages collectés, ce sont environ 729 tonnes qui ne prendront pas le chemin de la décharge de Saint-Laurent-en-Royans, mais celui du recyclage.



Si ces premiers résultats sont encourageants, il faut néanmoins améliorer la qualité de notre tri, de façon à limiter les coûts et inciter ceux qui ne participent pas encore à ce geste éco-citoyen. Sur les 140 tonnes d'emballages (bacs à couvercle jaune, molok et sacs jaunes), 37 tonnes ont été refusées en centre de tri à Voreppe. Ce refus, comme il est nommé, correspond à toutes les erreurs de tri de la population. Il représente, depuis le démarrage, 26 % des emballages collectés, la moyenne nationale étant d'environ 20 %. Considérant que la totalité des communes ne sont équipées que depuis novembre 2000 et que la population découvre ce nouveau

geste, les résultats sont plutôt prometteurs. Les 103 tonnes d'emballages acceptées en centre de tri ont, eux, bel et bien été recyclés.

Côté conteneurs bleus, 150 tonnes de journaux, magazines et prospectus ont été collectés et acheminés au centre de tri VALOIRY à Fontaine pour être enfin recyclés en enveloppe et en articles de classement à Raon l'Étape dans les Vosges. Les 476 tonnes de verres ramassées de juillet 2000 à mai 2001 sont recyclées par BSN Glasspack. L'attention de la population doit donc se porter sur les déchets déposés dans les bacs à couvercle jaune, moloks et sacs jaunes.

Les nouveaux camions de collecte ont une particularité : ils sont compartimentés. En service depuis le mois d'octobre 2000, ils collectent en même temps les bacs à couvercle vert (2/3 du volume) et les bacs pour les emballages (1/3 du volume). Ils déversent ensuite leur contenu (les emballages en premier) sur le site de transfert de Fenat. Les ordures d'un côté, les emballages de l'autre. Les déchets sont chargés dans des bennes qui seront expédiées soit à la décharge de Saint-Laurent-en-Royans (pour les ordures ménagères), soit au centre de tri de Voreppe (pour les emballages). Les ordures et les emballages ne sont mélangés, ni pendant ni après la collecte, comme certains pourraient le croire...



Plus jamais ça ! Dépôt sauvage photographié dans le vallon de la Fauge. La commune a porté plainte contre X.

EXPRESSIONS

LA CHRONIQUE DE L'OPPOSITION POUR VILLARD

Sénatoriales : un enjeu pour Villard

• Le mois de septembre 2001 aura été marqué pour les communes du Plateau par le renouvellement de notre sénateur. Élection à un tour, à la représentation proportionnelle sans panachage, les délégués des conseils municipaux représentent plus de neuf dixièmes du collège électoral sénatorial.

• Il n'est pas besoin de rappeler le rôle de Jean FAURE vice-président du Sénat dans la représentation, le développement et la défense de notre canton ni l'enjeu que sa réélection représentait pour Villard chef lieu de canton qui a désigné à lui seul quinze grands électeurs.

• On aura pu cependant s'étonner de l'absence remarquée du Maire de Villard à toutes les étapes de cette élection : réunion électoral de Jean FAURE à la Coupole le 29 août ; désignation par le Conseil municipal de ses délégués le 31 août ; comices agricoles d'Autrans du 2 septembre alors qu'étaient réunis les deux sénateurs, le député de l'Isère et l'ensemble des Maires du Plateau : pourquoi Villard-de-Lans a-t'il choisi ainsi de se marginaliser ?

• L'opposition pour Villard elle, a choisi son camp et ses deux représentants, leur vote dans l'intérêt collectif des Villardiens le 23 septembre dernier.

Révision du POS : quel avenir pour notre commune ?

La loi « SRU » (Solidarité renouvellement urbain) entrée en vigueur au printemps 2001 a profondément modifié les règles d'urbanisme en France dans le sens en particulier de la densification de l'habitat.

L'adaptation de ces nouvelles règles à Villard exige la modification du plan d'occupation des sols (POS) et sa transformation en PLU (Plan local d'urbanisme). Au delà de l'aspect réglementaire, c'est évidemment tout l'avenir de Villard qui se joue dans la définition des nouvelles règles du jeu : densification ou non de la construction, développement du Village-centre ou de sa périphérie, zones artisanales ou commerciales, préservation de l'espace naturel, réserves foncières, définition de contraintes architecturales...

Les choix opérés à ce titre seront non seulement déterminants, ils seront surtout irréversibles.

La responsabilité de l'équipe majoritaire est donc clairement engagée dès à présent sur la réalité et la qualité du débat qui sera proposé aux Villardiens.

L'opposition s'est d'ores et déjà positionnée en ces termes en réclamant ce débat dès le vote de cette révision le 31 mai dernier et veillera à proposer tout projet alternatif ou amélioration pour la préservation de la qualité du cadre de vie de notre commune et de ses habitants.

Retrait des délibérations : à qui la faute ?

• « Obstruction systématique » « manœuvre procédurière »... Que de qualificatifs n'a-t'on pas entendus pour fustiger les interventions de l'opposition lors des deux conseils municipaux de juin et d'août !

• Mais ôtons nous d'un doute : si déjà quatre délibérations présentées par la majorité et non des moindres (petite enfance, école des Laïches, désignation des membres élus des commissions extra-municipales, OMT) ont été retirées ou représentées par la majorité, ce n'est pas parce que l'opposition « fait de l'obstruction » (la préfecture en ferait d'ailleurs tout autant...), c'est d'abord et surtout que la majorité a dû représenter sa copie !

• L'opposition n'a fait quant à elle que strictement son travail de contrôle des délibérations dans l'intérêt collectif des Villardiens. On rappellera en effet que trois des quatre délibérations concernées avaient été modifiées après le vote du Conseil municipal sans même que celui-ci ait été informé...

• Observons pour cloôturer le sujet que contrairement à ce qui a pu être dit, le projet « petite enfance » n'a subi aucune perte de subvention ainsi que l'opposition s'en est directement assurée auprès des services de la CAF : comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement, alors que le Conseil municipal ne connaît à ce jour ni son implantation ni son coût ? Il faut tout de même être sérieux.

Au revoir Vincent

Nous avons appris la décision de Monsieur Vincent Tassard de ne pas renouveler son engagement de directeur général des services de la commune à compter de novembre 2001. Quelles que soient les raisons professionnelles ou personnelles de ce départ, elles sont toutes respectables.

L'opposition municipale regrettera l'interlocuteur attentif et le technicien compétent qu'elle a découvert en mars dernier et lui souhaite dès à présent toute la réussite professionnelle qu'il est en droit d'attendre dans son nouveau poste.

EXPRESSIONS

MAJORITE MUNICIPALE

Nous avançons à l'allure de celui qui connaît la montagne et qui sait que l'effort sera long. Pour mener à bien l'ensemble des projets, il est nécessaire d'actionner les bons leviers : par exemple, la recherche systématique de subventions et la renégociation de la dette. À ce sujet, nous avons renégocié un ancien emprunt de 7,2 millions de francs pour bénéficier d'une réduction de taux (5,30 % au lieu de 6,90 %). Ce choix apporte plusieurs avantages déterminants dans la conduite des affaires de la commune. L'annuité de remboursement, qui est diminuée jusqu'en 2005, améliore nos capacités d'investissement, accroît notre autofinancement et permettra de réduire les besoins futurs en emprunt. En d'autres termes, nous nous donnons plus d'oxygène pour supporter les efforts d'investissements liés aux projets tels que la garderie ou l'école. Ensuite, l'annuité sera augmentée au total de 650 000 francs pour un montant de 4,6 millions de francs en 2008 (11,5 millions en 2001). Une commune doit conserver un cer-

tain niveau de remboursement d'emprunt en deçà duquel il peut être considéré qu'elle se sous-équipe. Avec cette opération, nous lissons les annuités de façon à nous permettre de continuer à doter Villard-de-Lans d'équipements nouveaux et d'entretenir régulièrement le patrimoine de la commune.

Depuis 6 mois, le conseil municipal ainsi que les employés communaux ont accompagné le travail quotidien des Villardiens. Tous ces efforts conjugués bénéficient à l'activité économique dans son ensemble. Un certain nombre d'actions au service des habitants ont été réalisées.

Citons pêle-mêle, l'ouverture de la 7^e classe maternelle obtenue grâce à la mobilisation de tous, la première tranche de la route des Verdoux, le chemin des Issards, la route de la Bonnetière grâce à la compréhension des habitants du hameau, le parking du lycée, la dalle du stand de biathlon, la réfection de la salle des sports, le réseau séparatif de la rue de la

Chapelle-en-Vercors, le branchement des nouvelles canalisations de l'avenue des Sagnes à la place de la Libération. Nous espérons venir à bout du carrefour de Méaudret avant la fin de l'automne avec l'aide précieuse de la DDE et de notre conseiller municipal Jean-Louis Vassieux.

Trois dossiers majeurs sont sur les rails : nouvelle garderie pour les enfants Villardiens et touristes, rénovation du groupe scolaire des Lèches et révision du PLU. Depuis notre arrivée, nous avons décidé de donner une orientation plus touristique au budget 2001 avec un effort financier supplémentaire d'environ 2 millions de francs répartis ainsi : réalisation de nouveaux panneaux de bienvenue placés aux entrées de Villard, enneigement artificiel à Bois-Barbu, achat d'un engin pour améliorer la qualité de notre environnement, réfection de l'éclairage des tennis couverts, des murs et grillages de la piscine et des tennis, aménagement de la patinoire (filets, tribune, panneaux publicitaires).

Ajoutons une bonne nouvelle : désormais les navettes seront gratuites non seulement pour les possesseurs de la carte d'hôte mais aussi pour les Villardiens. Par ailleurs, nous examinons les modalités d'attribution d'une carte de résident offrant des tarifs attractifs aux installations touristiques municipales et d'une carte de gratuité 20 minutes pour le stationnement.

Enfin, nous poursuivrons cet hiver notre partenariat avec Carole Montillet, troisième de la coupe du monde de super-G et portedrapeau de notre station.

La commune a repris en gestion directe les tennis couverts et découverts, et ce pour maîtriser la rénovation de l'ensemble de la zone des Bains piscine et bâtiments notamment. La gestion de ces équipements en régie intéressée confiée à la section tennis ne pouvait être que provisoire, elle a donné toute satisfaction. Que les dirigeants de cette section du club sportif en soient remerciés.

Le mot de l'adjoint

RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le plan d'occupation des sols de Villard-de-Lans a été approuvé en 1982, puis remanié en profondeur en 1994. Des modifications de moindre importance ont été réalisées en 1997 et 2000. L'essentiel du document qui traduit les orientations de développement, d'aménagement, et de protection de l'environnement, et qui définit le droit applicable aux terrains pour Villard-de-Lans a donc 6 ans maintenant. La Commune évolue, les enjeux et orientations changent, la gestion de l'espace n'obéit plus aux mêmes contraintes. La traduction de ces nouveaux paramètres sur le plan réglementaire doit donc évoluer également. C'est pourquoi il est nécessaire, périodiquement de réviser le Plan d'Occupation des Sols, afin qu'il ne soit pas « à la traîne » et qu'il matérialise les règles du jeu à venir. Il s'agit d'une procédure lourde et complexe, comprenant un état des lieux et des orientations précises pour chaque lieu dit et quartier. Le conseil municipal, le 31 mai 2001, a décidé d'engager la révision du POS

pour répondre aux nouveaux enjeux de développement et d'environnement et pour l'adapter aux nouvelles lois, notamment la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) applicable à partir de mars 2001 et qui remplace la loi d'orientation foncière de 1967.

En application de cette loi, le POS change de nom : il devient PLU (Plan Local d'Urbanisme) et il change surtout de contenu : le rapport de présentation prend une importance nouvelle. Il explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durable (vivable outil pour maîtriser la croissance), qui a pour objectif de préserver et de développer la qualité de notre architecture, de nos espaces publics, et de notre environnement, notamment au centre bourg, autour des hameaux et des fermes. Le système de découpage du territoire par zones va devenir secondaire pour faire place à des projets de territoires plus affirmés, qui développent les hameaux ou secteurs bâtis existants et au contraire pré-

servent les secteurs naturels et agricoles. Le contenu du règlement architectural du PLU sera simplifié, en se donnant comme objectif de s'adapter à la particularité de chaque quartier et de fournir des recommandations qui guideront les Villardiens pour finaliser leurs projets. Pour élaborer ce PLU, la commune va s'entourer de bureaux d'études, des services de l'état, et des organismes extérieurs qui sont consultés. Cette révision va demander au minimum 2 ans d'études, pour qu'elle puisse être applicable en 2004. Enfin, ce PLU, avant sa traduction réglementaire, sera expliqué et débattu, dans des réunions publiques et des ateliers de concertation, de manière à assurer un large débat, capable de produire des règles comprises et partagées par tous, et non imposées sans explications.

Jacques Blanc, adjoint à l'urbanisme.

ASSOCIATIONS

La Ligue nationale contre le cancer, comité de l'Isère, crée le premier Club PATACLOPE à Villard-de-Lans

Le comité de l'Isère de la ligue contre le cancer a créé le premier club pataclope à Villard-de-Lans, en partenariat avec l'école primaire des Lèches et particulièrement avec Monsieur COLLET, son directeur et les enseignants de l'établissement. Ce club a été lancé début juin avec l'adhésion de 27 enfants de CM2.

Qu'est-ce que PATACLOPE ? C'est une action de prévention, c'est une action d'éducation à la santé. Il s'adresse aux enfants de 7 à 14 ans : car ils sont les premiers à subir le tabagisme passif, car ils prennent contact avec le tabac, pour faire comme les grands, car c'est vers 10-11 ans que l'enfant prend conscience de son environnement, cherche à s'affirmer, à entrer dans le monde des adultes et qu'il est de ce fait très vulnérable.

Quelle est l'action PATACLOPE ? Tout d'abord expliquer les dangers du tabac, responsabiliser l'enfant, lui éviter le piège de la première cigarette ; l'aider à assumer, à dire non, face à la pression de ses amis fumeurs.

But du club PATACLOPE. Générer chez les jeunes une population de non-fumeurs, qui sera fière de ses choix et qui sera active. L'objectif est clair : une vie saine et sans tabac ! Chaque enfant affirme aussi de vivre et grandir sans tabac, mais dans un esprit de compréhension et de tolérance envers les fumeurs.

L'adhésion au club PATACLOPE est gratuite, prise en charge par le comité de l'Isère de la ligue contre le cancer. La vie du club est émaillée de réunions, de sorties, de journaux que les enfants membres reçoivent régulièrement chez eux et de jeux. Cette action qui est menée dans plusieurs départements a permis de noter une diminution très importante de fumeurs chez les enfants membres du club quand ils parviennent à l'adolescence et à l'âge adulte.

Adresse du Comité de l'Isère :
8 rue GÉNÉRAL Ferrié
38100 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 47 63 63
Fax 04 76 46 73 21

Responsable à Villard-de-Lans :
Madame LAUNAY Danièle.

Association Familiale et Rurale de Villard-de-Lans

L'Association Familiale et rurale de Villard-de-Lans a organisé sa traditionnelle soirée choucroute (repas et soirée dansante) le samedi 10 novembre 2001 à la salle des fêtes la Coupe.

Nous vous rappelons que les bénéficiaires de la soirée seront utilisés pour le centre aéré « la ruche ».

Villard en herbe

L'assemblée générale aura lieu jeudi 29 novembre de 19 h à 20 h 30, salle Chambron.

Renseignements : 04 76 95 12 54

Lors du conseil municipal du 28 juin dernier, la séance a commencé par une présentation de l'association Partage et amitié.

Partage et amitié est née en 1998 sur l'initiative d'une poignée de volontaires désireux d'apporter une aide concrète à une famille d'Autrans, mise en difficulté, à la suite de plusieurs handicaps. L'idée de créer une structure légère mais beaucoup plus large pour apporter le même soulagement à d'autres familles, sur l'ensemble du plateau, s'est vite imposée. Plusieurs dizaines de bénévoles, répartis sur l'ensemble des communes du plateau ont rejoint spontanément les rangs de l'équipe du départ et ont contribué à donner à l'association une vocation cantonale.

Aujourd'hui l'association est forte de 49 adhérents et d'une quarantaine de bénévoles aux compétences variées et complémentaires. Au cours de la dernière assemblée générale qui s'est

tenue à Autrans le samedi 9 juin, le bureau, stimulé et encouragé par l'assistance a proposé d'élargir le sens des actions et c'est maintenant aux demandes les plus variées des familles en difficulté que souhaite répondre l'association.

Les actions de partage et amitié ? Basées sur le bénévolat, les interventions plus ou moins longues dans le temps peuvent être très variées : aide scolaire à un enfant bloqué à la maison à la suite d'un accident ou d'une opération, assistances matérielles diverses à la maison pour permettre aux parents de s'absenter, simple présence pour apporter du réconfort, de la chaleur, pour parler, lire, aider à certaines démarches et rompre ainsi le mur du silence qui enferme souvent les gens en période difficile.

De nombreuses interventions sont parfois résolues tout simplement par téléphone. Progressivement, chaque commune sera désormais représentée au bureau de l'association et le numéro de téléphone d'un responsable par commune sera communiqué sur les plaquettes et affiches de l'association.

Cette proximité vis à vis de la population locale de chaque commune est indispensable pour une meilleure efficacité. C'est une très bonne chose que les élus aient une exacte connaissance du fonctionnement de cette association, de façon à ne pas l'ignorer dans ses différentes démarches sociales.



Mme C. Lasoux présente l'association Partage & amitié aux membres du conseil municipal.

ASSOCIATIONS

Du bridge toute l'année à Villard-de-Lans

Grâce au Bridge Club des 4 Montagnes, les amateurs de bridge peuvent se livrer à leur sport cérébral favori tout au long de l'année, à l'occasion de tournois homologués.

Depuis 1986, le club qui réunit 55 adhérents, accueille de nombreux touristes pendant les vacances scolaires et particulièrement l'été. Ainsi, chaque tournoi réunit entre 30 et 40 joueurs, salle Chambron. Le moment fort de ces derniers mois a été le tournoi open organisé le 1^{er} juillet 2001 à la coupole à l'occasion du 15^e anniversaire du club et au profit de la fondation hôpitaux de Paris hôpitaux de France. 64 joueurs ont répondu à ce rendez-vous. Un apéritif offert par la mairie a clos cette sympathique réunion, ce qui a permis au professeur Beaudoin d'expliquer l'usage qui serait fait du don et à René OLLIVIER-PALLUD, adjoint au maire de rappeler ce que ce genre d'activités apporte au tourisme de Villard.

Le bridge club se réunit donc toute l'année, salle Chambron, le lundi à 20 heures et le vendredi à 14 heures.

Renseignements et inscriptions :
Edmond Benoit, président :
04 76 95 08 66
Mauricette Fourcade, secrétaire :
04 76 95 02 76

Associations

Toutes les associations concernées par la solidarité et s'intéressant à un projet Journée de la Solidarité pour le printemps 2002, peuvent contacter dès maintenant le service accueil et vie sociale.

Club des Bessonnets

Le club accueille toute personne qu'elle soit est en retraite, en retraite anticipée, ou ne travaille pas tous les jours, a du temps de libre pour se distraire, sortir, retrouver des amis, danser etc.

Il n'y a pas de critère d'âge minimum, sachant cependant que les membres ont actuellement entre 50 et 96 ans et ce ne sont pas les plus âgés qui sont les plus tristes. Le nombre d'adhérents oscille entre 130 et 150 par an avec quelques membres de la commune de Corrençon. Les mardis après midi, salle Chambron, nous nous retrouvons pour jouer aux cartes (différents jeux) au scrabble

ou bavarder, même tricoter et nous goûtons. Des sorties à la journée sont organisées presque une fois par mois avec visites, promenades, repas (restaurant ou pique-nique), éventuellement après-midi dansante ou jeux divers (pétanques, cartes etc.) un voyage de six jours est organisé chaque année. Un repas à la Coupole en janvier. Deux thés dansant à la Coupole (en septembre et en avril).

Des idées peuvent être communiquées aux responsables. La cotisation (comprenant l'adhésion aux aînés ruraux) est, pour le moment, de 75 francs par an. Des

efforts sont faits pour parvenir à faire des sorties gratuites ainsi que différentes projections et goûters.

Toutes ces activités ne sont pas obligatoires et chacun participe selon son goût ou ses disponibilités. Nous rejoignons d'autres clubs du plateau lors des thés dansant qu'ils organisent également.

Renseignements auprès de la présidente Mme Andrée Guillot-Diat au 04 76 95 12 77.

Les Océanes de Villard-de-Lans

Difficile de définir une discipline comme la natation synchronisée. La natation synchronisée, une discipline codifiée, appréciée et jugée où le corps est mobilisé dans l'espace aquatique et aérien, dans le but de créer des formes corporelles esthétiques, artistiques ou gymniques provoquant une émotion

sur un support sonore, seul ou à plusieurs. (Monsieur Guillemet, professeur à l'UFSTAPS à Marseille).

Après de brillants résultats la saison dernière et des vacances bien méritées, les petites sirènes du club des océanes de Villard-de-Lans ont repris leurs entraînements depuis le 6 septembre

au centre aquatique le mardi et le jeudi soir. Souhaitons leur une excellente saison 2002 !!!

Contact Valériane Nantat au 06 16 17 67 36.

Association des loueurs de meublés Les Marmottes

Nous rappelons que l'association des loueurs de meublés Les Marmottes, par son dynamisme et par la création de son site internet, s'efforce de collaborer au développement touristique et économique de Villard-de-Lans.

Depuis son inauguration, à la fin de l'année 1999, ce site à connu un essor grandissant, atteignant maintenant le nombre de 30 visiteurs par jour. Les membres du bureau et la présidente souhaiteraient continuer à œuvrer dans cette direction et des bénévoles seraient les bienvenus pour aider

à l'extension des actions commerciales liées au site.

Malgré le manque de neige, la saison hivernale, dans l'ensemble, a été bonne par contre, la saison estivale, particulièrement en juillet, n'a pas connu le succès escompté mais nous espérons que la volonté et l'énergie de notre association, ainsi que l'accueil de plus en plus chaleureux que réservent les adhérents à nos visiteurs, continueront à développer et maintenir la fréquentation touristique de notre village.

Yolande GARAMBOIS

Club sportif

Voici la composition du nouveau bureau du club sportif :

Président : Claude TERRAZ ;
Vice-président : J-P. GUERPEL (1^{er} vice-président), Louis SMANIOTTO, Gérard MAUVY, Hervé LELEUX ;
Trésorier : Pierre BERNARD ;
Secrétaire : Elisabeth CUVILLIER.

Téléphone club des sports :
04 76 95 99 77



Jean-Claude EYMARD,
élu adjoint aux sports et à la vie associative le 24 mars 2001,
puis conseiller municipal nous a quitté cet été.
Les témoignages de sympathie parvenus à sa famille
sont trop nombreux pour être tous publiés.



Quelques extraits :

*« Il a été pour nous une vedette de hockey
et un grand chrétien avec une foi faite de beaucoup de tolérance ».*
*« Le souvenir que je garderai de Jean-Claude est celui de ce ténor si particulier que
j'ai côtoyé chaque lundi soir, qu'il neige, qu'il pleuve, qu'il vente ».*
« Il avait confiance en l'être humain ».

Conseil Municipal des Jeunes

C'est volontairement que l'information figure
sur cette page ; Jean-Claude EYMARD, ancien
membre du conseil d'administration de la MPT, était
très favorable au C.M.J.

Les précédents élus ont maintenant terminé leurs mandats.
Il nous appartient de relancer cette structure de démocratie participative à
laquelle nous tenons particulièrement. Nous nous inspirerons de la démarche
précédente mais en l'adaptant à l'expérience qui vient de s'écouler. Nous nous
adresserons à une classe d'âge fréquentant le collège, 5e et 4e, en proposant des élec-
tions courant décembre pour un mandat d'un an et demi (janvier 2002 à juin 2003).

Les jeunes Villardiens intéressés peuvent venir en mairie se renseigner tous les mercredis.
Ils seront les bienvenus.

A.V



*Élus, personnel
municipal et
villardiens place de
la Libération : 3
minutes de silence
dans l'Union euro-
péenne en mémoire
des victimes améri-
caines.*